Sections

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **96 (1987)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SECTIONS

Une section active au service du Nord Vaudois

Allô, Yverdon, le 21 – 21 – 22

Le rayon d'activité de la section Croix-Rouge d'Yverdon – Grandson s'étend sur les deux districts les plus septentrionaux du Canton de Vaud (dont onze sections au total se partagent le territoire) lesquels comptent 39, respectivement 20, communes totalisant près de 39 000 habitants dont plus de 20 000 pour la seule ville d'Yverdon.

Sous la dynamique direction de son président, Georges Emery, le développement continu des tâches de la section a nécessité l'an dernier l'engagement d'une infirmière-responsable ayant le titre de directrice, qui consacre 80 % de son temps à sa tâche. Cette dernière, Mme Sylvie Rüeger, a bien voulu répondre à nos questions.

Ginette Bura[1]

Le point de la situation

«Actio»: Mme Rüeger, vous assumez votre fonction de directrice de la section d'Yverdon – Grandson – une fonction tout nouvellement créée – depuis plus de huit mois. Quel est en fait votre rôle et quelles ont été vos premières préoccupations?

Sylvie Rüeger: Ma première préoccupation a été de comprendre le monde de la Croix-Rouge. Il m'a fallu situer la section d'Yverdon–Grandson dans l'échiquier des autres sections, apprendre son passé, ses spécificités, ses activités, ses relations externes.

Dans cette optique, je dois reconnaître que l'invitation faite aux «nouveaux venus» de se rendre à Berne, au siège du Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse pour y participer à une «journée d'information» s'est révélée très enrichissante pour moi.

Quant à mon rôle, il consiste en fait à diriger ou mieux à coordonner les activités. Mon temps de travail à 80 % est un avantage certain, car cela me permet de tout voir et de faire le relais avec mes deux collaboratrices, Mmes Eliane Bauer et Carla Delaloye, occupées toutes deux à temps partiel. De plus, ma disponibilité me permet de me consacrer à structurer et à rationaliser l'administration de la section, dont le seul service d'Aide à domicile a augmenté de 75 % en 1986.

Les auxiliaires de santé Croix-Rouge, activité en pleine expansion

Pour l'heure, l'effort principal de la section porte effectivement sur le développement des soins à domicile qui sont assurés par des auxiliaires de santé Croix-Rouge, les ASCR, actuellement au nombre de 14, qui travaillent sous la direction et le contrôle d'infirmières diplômées. Une nouvelle volée est actuellement en voie de formation. Sur la base de quels critères les candidates sont-elles sélectionnées?

Les candidates sont sélectionnées sur la base, en premier lieu, d'une information complète et la plus concrète possible. Lors d'une première prise de contact, nous enregistrons déjà des défections. Ensuite, les candidates ont un entretien avec la monitrice qui donnera le cours et moi-même. Cette discussion permet d'avoir un contact beaucoup plus personnalisé, de voir si la personne a déjà une expérience auprès des personnes âgées et de se rendre compte de sa motivation et de sa disponibilité.

La promotion 1986 fut donc pour moi la première et le fait de rencontrer ces dames qui apportent beaucoup d'elles-mêmes de manière très généreuse m'a enthousiasmée.

Des cours pour chaque âge de la vie

Une autre tâche à laquelle la section porte son attention est la diffusion des quatre cours de santé Croix-Rouge: Soigner chez soi – Puériculture – Vieillir en bonne santé – Baby-sitting. Seize jeunes filles viennent précisément de suivre un cours de baby-sitting (cinq fois deux heures). Leurs adresses sont répertoriées dans le fichier du Bureau d'information sociale (BIS) qui les transmet aux parents qui en font la demande.

Dans le but de mieux contrôler le service, la Croix-Rouge organisera désormais deux fois par année des colloques au cours desquels les baby-sitters pourront signaler les problèmes éventuels qu'elles rencontrent. Elles devront également remettre une feuille de service tous les trois mois. Les parents qui feront appel plus de trois fois aux services d'une baby-sitter seront invités à verser une cotisation administrative de Fr. 15.– qui permettra de mettre sur pied de nouvelles activités.

Lesquelles, notamment?

Cette cotisation correspond à une réalité. D'une part, la réorganisation du service a nécessité un travail important et, de plus, nous sommes tenus à un «suivi» administratif si nous voulons le développer ou apporter des modifications. Cela représente un investissement indéniable.

Toutefois, nous ne voulons pas ôter à ce service son aspect «dépannage», raison

De sa pharmacie de la rue du Lac, où les membres du comité peuvent en tout temps le contacter, Georges Emery préside aux destinées de la section.

[1] Ancienne rédactrice de la «Revue de la Croix-Rouge suisse», membre du comité de la section.

pour laquelle ce n'est qu'au troisième appel que les parents sont invités à faire partie du service.

Autre dépannage bienvenu: la garde de handicapés

Alors que les baby-sitters, comme leur nom l'indique, ont pour rôle de garder des nourrissons et des enfants en bas âge en bonne santé, ce sont des auxiliaires de santé Croix-Rouge qui assurent la garde de handicapés, enfants et adultes. Comment fonctionne ce service et de quelle façon est-il financé?

Ce service est issu d'une collaboration étroite entre «l'Association du service de garde pour handicapés» et la Croix-Rouge qui met à disposition son personnel, c'est-à-dire les ASCR. Celles-ci suivent, en plus de leur formation, un stage dans un établissement pour handicapés.

Pour aider cette jeune Association à démarrer, la Croix-Rouge avait au départ pris une part des frais à sa charge. Depuis le début de cette année, les coûts de ce service sont entièrement partagés entre les deux partenaires, alors que la participation des parents reste tout à fait modique.

Survol

Au nombre des activités régulières de la section, nous avons relevé encore les excursions à bord du Car de l'Amitié, offertes, pendant une semaine par année, à des pensionnaires des établissements médico-sociaux de la région, les collectes de vêtements usagés, la vente du Mimosa, les appels de fonds. Cela nous amène à parler finances.

Les ressources de la section proviennent essentiellement des collectes, des appels de fonds auprès des commerçants et des entreprises, sans compter les subventions accordées par l'Office fédéral des assurances sociales.

Un comité de section fiable

Sur le plan personnel, le président est activement secondé par un comité formé en grande partie de «pros» chargés chacun d'un domaine spécifique: une doctoresse pour tout ce qui touche à la santé, une assistante sociale qui traite les demandes d'aide, une comptable chargée bien évidemment de la tenue du budget et des comptes, un graphiste, pour tout ce qui a trait à la publicité, un spécialiste en informatique, une journaliste. Un membre du comité habitant Sainte-Croix y sert «d'antenne». Que se passe-t-il à ce propos dans cette région annexée depuis peu à la section d'Yverdon?

Sainte-Croix est une localité tout à fait «à part» sur notre territoire. Juchée sur les contreforts du Jura, Sainte-Croix est difficilement accessible pour un service d'Aide à domicile tel que le nôtre. De plus, une étude des besoins dans ce domaine ayant été faite à fin 1986, il s'avère que Sainte-Croix est très bien organisée pour répondre à la demande. Nous ne voulons donc pas imposer notre service d'Aide à domicile Croix-Rouge s'il existe déjà quelque chose d'équivalent.

En revanche, la Croix-Rouge est présente à Sainte-Croix par le biais de ses diverses collectes (Appel de mai, récolte de vêtements usagés, vente du Mimosa et autres). Notre «antenne» Mme Vionnet, participe activement à ces diverses manifestations.

Et pour conclure, l'avenir?

Au seuil de votre deuxième année d'activité, quels sont les projets que vous espérez pouvoir réaliser à court ou moyen terme?

J'ai encore tellement de choses à faire que je ne me sens pas vraiment au seuil de ma deuxième année d'activité. Toutefois, je crois que ce sera le moment de donner l'élan à la section dans le développement d'activités nouvelles.

Pourquoi, par exemple, ne pas envisager un rapprochement avec l'Hôpital d'Yverdon, d'ouvrir la formation permanente aux auxiliaires de santé, de concevoir un système préférentiel pour les activités pour tous les membres de la Croix-Rouge?

Et bien d'autre choses encore... □

Le triumvirat de l'«exécutif», de gauche à droite: Mmes Sylvie Rüeger, infirmière-responsable et directrice, Eliane Bauer, infirmière-adjointe, Carla Delaloye, secrétaire. Pour l'heure quelque peu à l'étroit dans le local de la rue du Four No 1, loué à la section par les Services sociaux de la Ville, le secrétariat emménagera l'an prochain dans des bureaux plus spacieux.

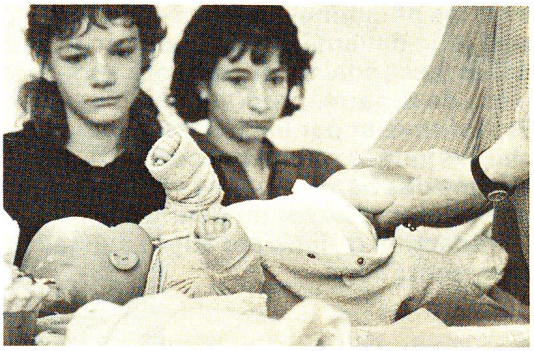

La section met régulièrement sur pied des cours de baby-sitting, dont le dernier en date a débuté à la fin du mois de janvier 1987. Alors que, comme leur nom l'indique, les baby-sitters ont pour rôle de surveiller des nourrissons et des enfants en bas âge en bonne santé, pendant l'absence de leurs parents, ce sont des auxiliaires de santé qui assurent la garde de handicapés (soit environ 80% d'enfants et 20% d'adultes), une activité spécifique de la section menée en étroite collaboration avec l'Association de garde de handicapés.

Organisée chaque année à la fin du mois de janvier, la traditionnelle vente du Mimosa procure à la section des ressources lui permettant de venir en aide de diverses façons à des enfants défavorisés. Une partie de ces fonds est notamment réservée au financement partiel des heures de garde d'enfants handicapés.